



## Dans le cadre de la Journée internationale de la forêt : Plantation sur le plateau d'Andilly



© AEV / Yann Piriou

***Pantin, le 8 mars 2017. Mardi 21 mars, l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France (AEV), la Commune d'Andilly et l'association Jour de la Terre invitent les riverains à participer à une plantation d'arbres. Les 148 élèves de l'école primaire Sylvain Lévi sont d'ores et déjà mobilisés. L'événement, qui s'inscrit dans le cadre de la Journée internationale de la forêt, témoigne de l'engagement des trois partenaires dans la lutte contre les changements climatiques et la pratique d'actions environnementales concrètes.***

### **Une plantation aux airs québécois**

Le nombre d'arbres à planter, 375, n'est pas le fruit du hasard. Il fait écho au programme de plantation du Jour de la Terre, qui œuvre également au Québec, et qui laissera un legs de 375 000 arbres sur le territoire du Grand Montréal en 2017 afin de célébrer le 375<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Montréal. La plantation du 21 mars s'inscrit dans la continuité de cette démarche avec l'objectif, pour l'association, de conforter ses actions en France. Et en guise de clin d'œil, un Érable à sucre sera planté ce jour-là, aux côtés d'autres essences plus traditionnelles : le Chêne et le Charme.

## Semer des graines d'avenir

La participation majoritaire d'enfants confère à l'événement une dimension symbolique, en impliquant la jeune génération à travers un geste fort. La plantation sera d'ailleurs encadrée par les agents de l'AEV, au côté du personnel enseignant et des animateurs de la commune. Des fiches pédagogiques élaborées par l'Agence des espaces verts ont été remises aux enseignants pour préparer la journée avec leurs élèves. De bonnes raisons d'espérer que les écoliers franciliens seront, grâce à l'AEV, des ambassadeurs de la préservation du patrimoine naturel de demain !

## Une ancienne friche industrielle rendue à la nature et à la promenade

La parcelle choisie, située le long de la D124E, à proximité du centre équestre, était anciennement occupée par une entreprise de grues de levage. Classée Espace Naturel Sensible (ENS), pour son intérêt paysager, floristique et faunistique, elle a été acquise par l'AEV en 2015. Elle a ensuite fait l'objet d'un vaste chantier visant à dépolluer, désimperméabiliser et renaturer le site : des travaux sans équivalent sur le plateau d'Andilly, tant en ce qui concerne la superficie traitée, le surcoût des démolitions (dû notamment à la présence d'amiante) et la procédure de traitement des matériaux récupérés (1500 m<sup>3</sup> de béton recyclé sur place).

L'opération du 21 mars couvrira un petit tiers de la parcelle : 4000 m<sup>2</sup> vont ainsi être plantés sur un total de 1,5 hectare. Une plantation complémentaire sera réalisée sur 0,6 hectare à l'automne, en partenariat avec l'Office national des forêts, et le tiers restant sera réservé au pâturage des chevaux du Centre équestre « L'École de la forêt », situé à proximité. Une desserte, d'une largeur de 3,5 mètres, entièrement réalisée avec les matériaux recyclés issus des précédentes démolitions sur le site, est en cours d'aménagement. Elle permettra d'accéder à cette parcelle et à tout le reste du site, et sera bordée de cormiers (arbres à fleurs), dont la plantation est prévue également à l'automne. Elle devrait rejoindre, à terme, la forêt de Montmorency. Une belle promesse pour la promenade !

### **Le Plateau d'Andilly : un espace naturel stratégique, ouvert sur la forêt de Montmorency**

Le Plateau d'Andilly est le seul espace naturel qui fasse le lien entre l'ouest et l'est de la forêt de Montmorency. C'est cette continuité forestière que l'AEV s'attache à développer et maintenir, à travers un projet d'aménagement global, à l'échelle du plateau. Elle constitue un atout à plusieurs niveaux :

- Pour l'accueil du public, elle offre des possibilités de promenades à partir du plateau vers le massif de Montmorency et, plus loin, à l'est, vers la forêt régionale d'Ecouen ;
- Pour la faune et la flore, elle offre aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie ;
- Enfin, au niveau paysager, elle confère au territoire une meilleure cohérence et davantage de lisibilité en tant que territoire boisé.

### **L'AEV protège et aménage les espaces naturels d'Île-de-France.**

Outil de la politique régionale créé en 1976, l'Agence des espaces verts de la Région d'Île-de-France est un établissement public qui imagine et organise le territoire pour que, demain, chaque Francilien vive dans un meilleur environnement. Tous les jours, sur les quelque 15 000 hectares de propriétés régionales, les agents de l'AEV gèrent les forêts et les sites écologiques pour en préserver toute la richesse et protègent les zones agricoles périurbaines.

**Pour en savoir plus :** [www.aev-iledefrance.fr](http://www.aev-iledefrance.fr)



<https://www.facebook.com/aevidf/>



<http://twitter.com/aevidefrance>

### **La commune d'Andilly**

Andilly se veut un village impliqué dans la préservation et la valorisation de son cadre de vie. Favoriser la biodiversité en développant la maîtrise foncière est une priorité absolue dont l'objectif est de définir avec acuité les enjeux écologiques de nos espaces naturels afin de valoriser ces derniers. Grâce à l'Agence des espaces verts, notre partenaire institutionnel, de nombreuses actions sont mises en œuvre telles que l'éco-pâturage sur le domaine régional d'Andilly. Cet engagement sans faille de la municipalité s'inscrit dans une politique environnementale volontariste et audacieuse.

**Pour en savoir plus :** [www.ville-andilly-95.fr](http://www.ville-andilly-95.fr)

### **L'Association Jour de la Terre**

Célébré pour la première fois le 22 avril 1970, ce sont aujourd'hui plus d'un milliard de personnes dans 193 pays qui passent à l'action chaque année dans le cadre du Jour de la Terre ainsi devenu le mouvement participatif en environnement le plus important de la planète. En 1990, la création de l'association en France va de pair avec l'internationalisation du mouvement. Aujourd'hui, le Jour de la Terre encourage les personnes et les organisations à diminuer leur impact sur l'environnement, le 22 avril et tous les jours!

**Pour en savoir plus :** [www.jourdelaterre.fr](http://www.jourdelaterre.fr)



<https://www.facebook.com/JourdeLaTerreFr/>



<https://twitter.com/JourdeLaTerreFr>

## **Contacts Presse :**

### **Rumeur Publique**

Claire Ciangura [claire@rumeurpublique.fr](mailto:claire@rumeurpublique.fr) - 01 55 74 52 12

Chloé Méhat [chloe@rumeurpublique.fr](mailto:chloe@rumeurpublique.fr) - 01 55 74 52 35

### **AEV**

Véronique Pichot [vpichot@aev-iledefrance.fr](mailto:vpichot@aev-iledefrance.fr) - 01 83 65 38 01

Angélique Lucas [alucas@aev-iledefrance.fr](mailto:alucas@aev-iledefrance.fr) - 01 83 65 38 11

### **Mairie d'Andilly**

Carole Drancourt [service.communication@mairie-andilly.fr](mailto:service.communication@mairie-andilly.fr) - 01 34 16 04 75

### **Association Le Jour de la Terre**

Caroline Lejeune [clejeune@jourdelaterre.org](mailto:clejeune@jourdelaterre.org) - 07 82 70 98 57